

LAS NOVELAS

OCTOBRE 2021 N° 39



Cérémonie devant l'ancien atelier de Léon Laspougeas

Inauguration de la plaque en l'honneur de Léon Laspougeas

Par Jean-Michel CROCI

Reconnaissance nationale pour notre constructeur local né à Janailhac et installé à Saint Priest Ligoure dans son atelier. C'est devant celui-ci qu'une plaque commémorative a été dévoilée ce dimanche 19 septembre.

Plaque qui marque les lieux mémorables de l'épopée automobile en France. Ici un forgeron touche à tout, ingénieur, précurseur de ce qui sera durant 120 ans l'aventure automobile. Une association de passionnés, la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque), s'est mise en tête de faire connaître et reconnaître notre forgeron, c'est désormais chose faite.

Merci aux passionnés : la mémoire c'est histoire et l'histoire nous éclaire pour l'avenir.



Prochaines manifestations :

- **Jeudi 11 novembre :**

11H15 : cérémonie au monument

- **Jeudi 18 novembre**

Reprise des après-midi « cartes » au Comptoir. Tous les 3èmes jeudi du mois

- **Samedi 20 novembre**

20H Théâtre « ma cousine est un chic type » à la salle des fêtes, organisé par cultures et loisirs

- **Samedi 4 décembre**

Début du calendrier de l'avent dans le bourg, partenariat de la commune, cultures et loisirs et le comptoir
Marché de produits artisanaux au comptoir

- **Dimanche 5 décembre**

Matinée huîtres au comptoir

- **Dimanche 12 décembre**

17H30 Concert par la chorale de Solignac et Bonnac la Cote - chants de Noël
Eglise St Priest

RENTRÉE DES ÉCOLES

PAR ANNE-MARIE VOISE

Une lumière d'été indien est au rendez-vous.

Quelques enfants prennent le temps de jouer à chat devant l'école en attendant que les portes s'ouvrent, les parents ont l'air serein et les entrées dans les classes s'échelonnent sans encombre.

Cette année Catherine CRAE est en charge des Petites Sections-Moyennes Sections et Céline DURIEUX, la directrice, des Moyennes Sections-Grandes Sections. D'autres Grandes Sections sont également à l'école de Janailhac. Un rappel des horaires de l'école : 8h40-16h20 et de la garderie 7h-8h40 et 16h20-19h.



Pour ce qui concerne la garderie sauf contre ordre émanant du Ministère de l'Éducation Nationale et /ou de la Préfecture le brassage des enfants de maternelle et d'élémentaire est possible.

Le conseil municipal souhaite une excellente année scolaire à tous les élèves.

ÉLAGAGE POUR L'ARRIVÉE DU TRÈS HAUT DÉBIT

Par Pierre LAGRANGE

L'accès à internet à très haut débit est un des enjeux majeurs de nos collectivités locales ces dernières années. Il est un acteur capital de la vie sociale et économique et du désenclavement de nos communes rurales. En Limousin, c'est le syndicat Dorsal qui assure principalement le déploiement progressif de la fibre sur le territoire. A Saint Priest, l'arrivée du très haut débit dans chaque foyer est prévue pour début 2023. Un chantier de taille s'annonce

donc près de chez vous dans un peu plus d'un an, avec la création d'un tout nouveau réseau aérien qui empruntera le même cheminement que le réseau actuel en cuivre. Les deux réseaux cohabiteront un temps, avant que le cuivre ne disparaisse progressivement.

Cependant, aujourd'hui, les frottements sur les câbles ou les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante d'arrachages de câbles ou de dysfonctionnements

sur les réseaux. Un entretien de la végétation à leurs abords plus efficace et plus régulier permettrait de diminuer de 50% les incidents. A noter qu'Orange consacre chaque année 500 millions d'euros à la maintenance préventive et curative.



Afin d'entretenir le réseau actuel, de prévenir des endommagements potentiels et de faciliter les futurs travaux d'installation de la fibre,

nous demandons à chaque propriétaire de bien vouloir procéder à l'élagage qui s'impose.

Autrement dit, couper toutes les branches qui touchent les fils ou qui risqueraient toucher et endommager les câbles. Là où l'accès aux poteaux et aux cheminements entre poteaux sera impossible, il n'y aura pas d'intervention et donc pas de raccordement à la fibre. Il est donc très important que chacun pense à réaliser ce nettoyage durant l'année 2022. Si un élagage non réalisé impacte directement un habitant en aval, une entreprise spécialisée pourra être employée en dernier recours et à la charge du propriétaire concerné.



Pour toutes informations complémentaires ou conseils, les élus restent à votre écoute.

RECENSEMENT DE LA POPULATION A SAINT PRIEST LIGOURE EN JANVIER 2022

Par Jean-Michel CROCI

Pourquoi?

Le recensement est effectué par l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques), il permet de savoir combien de personnes vivent en France et dans chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

De ces chiffres découle **la participation de l'État au budget des communes** : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à **prévoir des équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ?

L'INSEE a constitué un répertoire des adresses à recenser. A chaque adresse il faudra remplir autant de formulaire qu'il y a de personne que ce soit un logement ou une maison.

Pour recueillir les informations notre commune a recruté un agent recenseur : **Jean-Luc BONAFY** qui a reçu une formation de la part de l'INSEE. L'agent recenseur effectuera **une première tournée** pour repérer les logements et avertir de son passage.

Dans un second temps l'agent recenseur se présentera chez les personnes à recenser pour leur permettre de remplir le questionnaire **par internet ou par écrit**.

Il leur remettra une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles pourront ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur distribuera les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis **conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer**.

Après la collecte

Les questionnaires papier sont envoyés à la direction régionale de l'INSEE les réponses par internet arrivent directement. L'INSEE procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population au maire et au grand public.

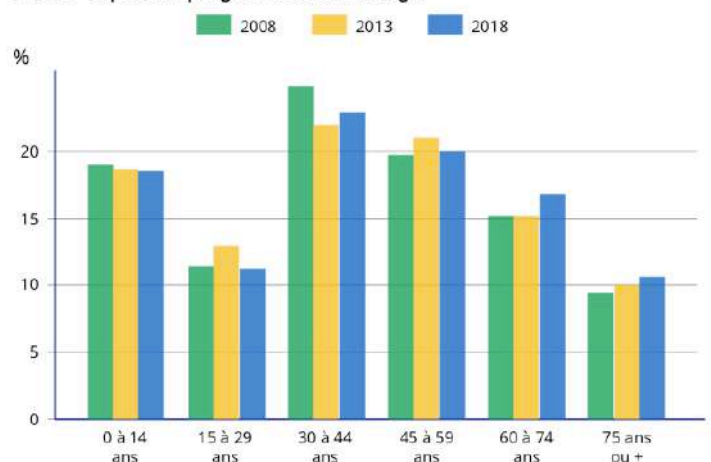
Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces informations **ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal**.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE.

Exemple de données issues des recensements pour la Commune de Saint Priest Ligoure :

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

RAPPEL SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<https://www.stpriestligoure.com>

LA FETE DU MOIS D'AOUT

Par Bernard DELOMENIE

La municipalité remercie tous les bénévoles d'avoir organisé une sympathique fête estivale malgré une météo capricieuse et des restrictions sanitaires toujours présentes. Le programme a été dense et apprécié des visiteurs.

Quelques photos de cette belle journée, pour vous rappeler ces bons moments.



MUSÉE CÉCILE SABOURDY

Par Bernard DELOMENIE

Les expositions à (re)découvrir actuellement :

- 7 visages de l'art naïf : retrouvez les artistes de la collection permanente dans un parcours riche et coloré au rez-de-chaussée du musée
- Au 1er étage : actuellement « le ciment des rêves, l'univers sculpté de Gabriel ALBERT » ; à partir de janvier 2022 : « Odysées » avec Catherine DUPIRE
- Sous les combles : à partir de fin novembre jusqu'à mai 2022 : « LACOSTE/BEYNET » (peinture, sculptures, bouteilles peintes).



Nouveaux horaires du musée : du mardi au dimanche de 14H à 18H.